

L'aventure du Regroupement des Auteurs-Éditeurs Autonomes

Jeanne Gagnon

Number 42, Fall 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16188ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (print)

1920-9363 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, J. (1989). L'aventure du Regroupement des Auteurs-Éditeurs Autonomes. *Moebius*, (42), 113–130.

L'AVENTURE DU REGROUPEMENT DES AUTEURS-ÉDITEURS AUTONOMES

Jeanne Gagnon

En faisant ce retour sur le déroulement des événements qui ont jalonné le parcours du RAEA, force nous est de constater que, toujours, le collectif tenta de poursuivre une démarche le rattachant aux institutions littéraires. Cependant sa marginalité le tint, jusqu'à la fin, dans l'ostracisme.

Évidemment nous aurions aimé plus de sympathie des milieux littéraires. Plus de réflexion de la part des critiques indépendants de chapelles.

Nous étions vus comme «le monstre de la famille». Généralement un monstre accepte assez facilement le silence et l'ombre. Mais ce n'était pas le cas du RAEA.

Les affrontements auront été de l'ordre de la lutte de classes dont fait état Finkelkraut dans *La défaite de la pensée*. Ce qui nous renvoie à la citation de Pierre Bourdieu dont il s'approprie l'image :

La définition de l'art est un enjeu de lutte entre les classes et si tel texte est sacralisé et offert à l'étude, c'est parce qu'à travers lui le groupe dominant prescrit sa vision du monde à l'ensemble social. Il y a de la violence au fondement de toute valorisation. (*La distinction, critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1979, p.50)

Lorsque survint la formation du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes, j'étais du nombre des personnes venues entendre la fondateur. C'était en 1980, lors du deuxième Festival national du livre. Première tribune sans prétention où Sylvain Campeau s'adressa à un public de petits éditeurs à la fois curieux et sceptique. Rencontre d'un dimanche après-midi qui semblait bien ne vouloir laisser de trace. Pourtant, Sylvain Campeau avait la certitude que la distribution d'ouvrages auto-édités répondait à un besoin. Il ne se laissa pas décourager pour autant et passa à l'étape suivante en procédant à l'enregistrement de l'entreprise, dont la charte officielle permit ensuite de poursuivre des objectifs comme :

- faire la promotion des ouvrages des auteurs-éditeurs;
- fabriquer un catalogue des ouvrages disponibles;
- établir un réseau d'animation dans les collèges, les universités et les festivals;
- distribuer des ouvrages dans les points de vente appropriés;
- participer à l'établissement d'une librairie;
- éditer.

Des buts grandiloquents comme la raison sociale d'une entreprise qui avait été enregistrée sous l'appellation de Regroupement des auteurs éditeurs et artisans d'Amérique (RAEA). Quelques mois plus tard, les mots «artisans» et «Amérique» furent balayés. D'une part parce que le second ne cadrerait pas du tout avec la réalité de notre système de distribution. À partir de là, et jusqu'à la fin, notre identité sera celle du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes.

Enregistré sous le chapitre III de la Loi des compagnies, l'organisme se voulait à but non lucratif. Ce qui laissait supposer un bassin de membres ayant prise sur les objectifs. Ce que Sylvain Campeau considéra par la suite comme une erreur de parcours, car une division l'obligea à un repli pour reprendre le pouvoir d'une entreprise qu'il considérait à caractère social, mais plus encore comme son fief.

Entre 1980 et 1982, le RAEA tenta diverses approches auprès d'organismes culturels qui n'aboutirent nulle part. L'activité véritable du lieu était la rencontre d'auteur(e)s en vue de formuler des ententes de distribution. Chaque jour était un peu l'aventure bohème d'une petite administration fonc-

tionnant à la va-comme-je-te-pousse. Un auteur arrivait pour se faire payer des droits et on les lui remettait; s'il ne venait pas, il risquait de voir passer l'année sans voir l'ombre d'un chèque. L'élément le plus positif en faveur de Sylvain Campeau était d'avoir pu les rassembler.

Le président et les membres du conseil d'administration n'avaient aucune fortune à disposer aux fins du regroupement. La première source de revenus provenait des pourcentages générés par la vente de livres. Nous avons bien fait quelques demandes de subventions mais celles-ci avaient été refusées. De même nos approches auprès de compagnies privées et du monde de la finance.

La distribution était le fer de lance du RAEA et la clef de voûte permettant d'intéresser les écrivains à l'entreprise. C'est pourquoi toute la première année il n'y eut aucune exigence de cotisation pour tout auteur se présentant pour la distribution d'un ouvrage. Nous étions prêts à nous satisfaire de 55% généré par les ventes, même si, en pratique, celui-ci s'avérait moindre parce que grugé par une commission laissée au libraire, laquelle variait entre 20% et 30%. Quant à l'auteur, nous lui versions 45% en droits.

Dès que la charte fut acceptée, je fus parmi ces quelques personnes que Sylvain Campeau approcha pour former le premier conseil d'administration. C'est avec le Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes que j'ai tout appris sur la production de livres, sur les fonctions d'un distributeur, sur les liens entre les éditeurs et les librairies, sur les difficultés que posent la traversée des bouches officielles de l'édition, les subtilités de langage du milieu, etc.

La distribution était assumée par Sylvain Campeau. Après une année, quelqu'un de l'extérieur vint l'aider à desservir un réseau composé d'une dizaine de librairies.

Si les objectifs de la charte étaient larges, ceux du conseil d'administration restaient toujours assez flous et l'évolution se faisait selon le cours d'événements qui s'imposaient d'eux-mêmes.

Nous avons fait notre deuil quant à une implication à l'échelle de l'Amérique mais nous voulions une distribution ouverte sur l'ensemble du réseau des libraires. Cela voulait dire desservir toutes les villes importantes de la province. Pendant les six premiers mois, nombreuses furent les démarches.

Sylvain Campeau nous signala un jour avoir pris contact avec un diffuseur qui allait permettre de percer dans 127 librairies. Plutôt un rêve qu'un véritable projet! Nous nous

sommes réveillés devant le miroitement d'un désert où campaient toujours les mêmes quelques dix libraires montréalais.

Toujours en vue d'orienter notre distribution vers des bassins importants, nous cherchions à créer des relations avec le milieu de l'éducation et de l'édition canadienne. C'est ainsi que se fit un rapprochement concerté auprès de l'organisme GELFAN (Groupe d'éditeurs francophones d'Amérique du Nord). Bernard Courteau fut mandaté par le conseil pour entreprendre la démarche. Il revint pour nous aviser que GELFAN refusait de s'associer à nous parce le Groupe nous trouvait trop peu structurés.

Des tentatives furent amorcées pour favoriser l'animation dans les bibliothèques de la Ville de Montréal et dans les milieux universitaires, et, de là, créer un canal de distribution au sein de milieux intéressés par la poésie. Les démarches ne générèrent rien de positif.

Au conseil d'administration, des discussions se poursuivaient en vue de faire circuler nos livres par le biais de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française), organisme dont les subventions permettaient une tournée des publications à travers tout le Canada. Bref, le temps de réaliser que cela ne pouvait permettre de retombées positives pour les auteur(e)s ou le Regroupement.

Malgré l'expérience acquise au fil des mois, nous avons commencé de façon artisanale et l'entreprise poursuivait dans cette même veine, tant dans le fonctionnement interne que dans les rencontres en librairies. Les périodes de distribution se vivaient au rythme des humeurs de l'administrateur et le rythme des visites en librairies s'en ressentait d'autant. Par ailleurs, aucun règlement n'existait quant aux critères d'acceptation des livres et, à ce compte, tout était accepté. La décision restait du ressort du président.

Au RAEA, il y eut toujours cette difficulté de concilier le rôle de distributeur et celui d'auteurs-éditeurs désireux de s'ouvrir à toutes les écritures. Il y eut toujours ce dilemme entre l'ouverture des administrateurs à des objectifs de marketing ou à des soucis exclusifs de création et de relations avec des créateurs. Nous tentions tant bien que mal de fermer les yeux sur l'inadéquation de certains ouvrages que nous savions incapables de répondre aux grilles des libraires. Mais en laissant prendre la responsabilité du refus à ces derniers, nous pouvions respecter notre idéal d'ouverture.

L'absence de règlement sur la quantité de livres à distribuer générait aussi de sérieux problèmes d'entreposage, certains auteurs nous arrivant avec un stock destiné à la grande

industrie. Nous nous sommes retrouvés plus d'une fois devant des auteurs-éditeurs fraîchement sortis de chez l'imprimeur avec leurs boîtes contenant plus de mille exemplaires d'un titre de poésie.

Nous avons mis une année avant de formuler les termes de l'entente spécifiant la quantité du premier dépôt. Jamais les livres comptables n'étaient portés à l'attention des administrateurs. Une année s'écoula avant même de nous réunir devant un ordre du jour.

En dehors de Jacqueline Dugas et de Marie Arsenault, aucun membre du conseil ne resta en poste plus de quelques mois. Même Jacques Renaud qui, théoriquement, fut considéré comme membre du conseil jusqu'au 26 août 1981, n'était à peu près jamais présent. Les administrateurs de ce conseil variaient donc comme un thermomètre en automne.

Lors d'une réunion de 1981, le conseil reçut une proposition de la part du président : ce dernier proposait de verser une commission sur les ventes en librairies. Cette proposition, dans les faits, devenait une forme de rémunération au profit de Sylvain Campeau. Nous la trouvions justifiée en autant qu'il fut compris que l'allocation versée s'adressait au représentant en librairie et non au président. Celle-ci s'ajoutait au montant versé pour le local qui nous servait de secrétariat et d'entrepôt.

Le bulletin *L'Iris* dont nous parlions depuis déjà des mois vit enfin le jour peu après le Festival du livre de 1982. Un mois avant sa parution, nous n'avions toujours pas d'argent pour l'imprimer. Finalement, un don inattendu en permit la production. Évidemment, il générait à la fois satisfaction et désillusions, en ce sens que la publication venait remplir une promesse. Cependant nous avions espéré une revue et non un petit bulletin imprimé recto-verso sur quelques feuillets.

La revue demeurait le rêve que nous voulions réaliser le plus rapidement possible. Ainsi en parlions-nous comme d'un projet à la portée de la main. Nous recrutions même des abonné(e)s sans avoir idée de la date de parution. Décidant de forcer le destin, Sylvain Campeau présenta une résolution en vue de louer une photocomposeuse avec option d'achat, pour 300,00 \$ par mois. Nous n'avions pourtant aucun revenu stable, la source de ces revenus venant exclusivement des ventes et cotisations. Le conseil d'administration refusa.

Pour aider les administrateurs à mieux cerner l'état des finances, une résolution fut adoptée le 26 août 1982 afin de séparer le fonds de roulement de celui des droits d'auteurs. À la même réunion, une deuxième résolution obligeait qu'une

deuxième signature s'ajoute à celle du président pour toute sortie d'argent.

Après une année d'existence, les membres du conseil avaient bien pensé à une assemblée générale mais elle restait une utopie à cause du manque d'intérêt des auteur(e)s à ce qui se passait en dehors de la distribution. Par contre, Sylvain Campeau fut reconfirmé dans son mandat de président par les membres composant le conseil.

Vers la fin de 1981, un peu essoufflé, il manifesta son désir de quitter la direction de l'entreprise. Il nous annonça vouloir se retirer définitivement et offrit la direction du RAEA à l'une ou l'autre des trois femmes demeurées en poste au conseil, soit Marie Arsenault, Jacqueline Dugas et moi-même. Ceci se passait lors d'une réunion spéciale tenue le 9 décembre 1981.

L'acceptation aurait signifié assumer leadership, secrétariat et distribution. Nulle d'entre nous ne voulut se prévaloir de telles responsabilités. Notre refus obligeait Sylvain Campeau à patienter encore jusqu'à une prochaine rencontre.

Lorsque vint la réunion de janvier 1982, Campeau avait changé d'avis parce que, disait-il, se présentait un espoir nouveau du côté de la distribution. De fait, il nous annonça une possible distribution des ouvrages du RAEA par les Messageries littéraires. Il m'invita à l'accompagner en vue d'établir un contact officiel.

Nous nous sommes déplacés pour rencontrer Alain Horic et Gaétan Dostie. Ils n'acceptèrent qu'une partie de notre inventaire. Toute la préparation se fit dans un assez court délai. Plus tard, nous allions apprendre que les livres déposés au cours de 1982 ne quittèrent jamais leur entrepôt.

Les rencontres du Festival du livre du printemps 1982 ayant bien démontré nos solitudes respectives, à partir de ce moment-là me vint l'idée de prendre la direction du RAEA. Éventualité que je voyais possible avec la tenue d'une assemblée générale. Je l'espérais pour l'automne de la même année. L'alternative du choix se présentait sans équivoque. Ou bien j'assumais pleinement l'orientation du RAEA, ou bien je lui tournais le dos définitivement.

Sylvain et moi étions arrivés au stade de la rivalité. Toutes mes théories étaient jugées subversives. Plus encore lorsque j'annonçais mon intention de briguer la présidence.

Pour que cette assemblée générale prenne forme, il me fallait intéresser des auteur(e)s peu enclins à l'engagement et pour qui la distribution semblait de première importance. Aussi, les faire s'interroger sur la gestion et sur l'orientation qui pouvaient être données à une entreprise dont la charte

permettait tant et plus, les convaincre du besoin d'organiser le RAEA de façon à se doter d'une infrastructure capable de façonner les buts et objectifs venant se greffer à la distribution, les ouvrir à des programmes concrets liés à la promotion et au marketing des livres distribués par la RAEA, tout cela en demeurant consciente de la réalité comptable d'un organisme financièrement démuné. Cela voulait dire faire en sorte que mes promesses soient réalisables!

Je tentai aussi d'intéresser au RAEA des personnes de l'extérieur, déjà sensibles aux buts du Regroupement. C'était une façon de se doter d'un personnel non rémunéré qui, sporadiquement, aiderait au fonctionnement interne. Il s'agissait de rendre le bénévolat acceptable, tant par les auteurs que par des personnes intéressées à travailler parmi nous comme membres actifs.

Il me fallait aussi m'entourer de personnes ressources d'un autre ordre. C'est-à-dire de personnes dont je pourrais profiter de l'expérience à divers degrés. Connaissant les intérêts d'Henri Tranquille pour le monde du livre, je fis une approche de son côté. Il était comme une encyclopédie vivante. Il s'enfiévrâ pour le brassage d'idées et le virage que prenait le RAEA et resta très proche des événements jusqu'à l'assemblée générale. Sitôt élue, je lui demandai d'assumer le rôle de conseiller extraordinaire.

J'aurais aimé pouvoir attirer des conseillers comme Jean-Marc Piotte et Pierre Vadeboncoeur. Mes démarches restèrent vaines. Bien que j'aie été quelquefois aidée avec bienveillance lors de consultations auprès de ce dernier.

Le thème de l'assemblée générale fut à l'image de la division qui nous confrontait. Sylvain Campeau était résolu à faire du RAEA une entreprise privée. Il ne cachait pas son désir de reprendre le contrôle total de la structure et d'assumer ainsi l'autorité d'un président-directeur général à vie. Son conseil serait composé de coactionnaires, disait-il, et quand les membres de l'assemblée générale lui demandèrent des explications sur la forme de participation qu'il anticipait des actionnaires, il ne put répondre très clairement. Au fond, ce qui lui importait était la reconquête de ce pouvoir qui lui avait glissé des mains.

Quand vint mon tour, je parlai en faveur de la continuité de l'esprit de la charte ayant servi le regroupement jusqu'à ce jour. J'insistai sur le besoin de gérer l'entreprise en impliquant des ressources humaines non rémunérées, à savoir des au-

teurs(e)s et des membres ressources. Puis je fis part à l'assemblée de projets concrets relativement à la visibilité des auteur(e)s et au marketing du livre. Je parlai d'un récital hebdomadaire dans un café, là où les poètes du RAEA pourraient se faire entendre; également d'une émission télévisée pouvant favoriser des interviews avec les membres-auteurs du RAEA; de même d'une distribution plus structurée avec des points de ventes capables de doubler. J'ouvris le débat sur la nécessité de remettre en question l'infrastructure d'un organisme non fonctionnel sur les plans comptabilité-secrétariat-inventaire. J'insistai aussi sur les événements culturels auxquels nous allions accorder de l'importance : les Festivals et les Salons du livre du Québec.

Malgré toute cette préparation, les membres refusèrent de faire de la rencontre une assemblée générale décisionnelle. Les discussions débouchèrent sur une problématique inattendue. Bref, les membres voyaient dans cette réunion une réflexion autour de l'évolution d'un collectif qui, de l'avis de la majorité, n'avait jamais existé autrement que comme comité provisoire. La raison évoquée : lors de la fondation du Regroupement, le président et le conseil d'administration du RAEA n'avaient pas été élus en assemblée générale, comme cela se doit pour tout organisme à but non lucratif. Le consensus se fit. On nous demande de démissionner en bloc afin de procéder à l'élection d'un nouveau comité provisoire. Quant à l'assemblée générale, elle fut reportée six semaines plus tard.

J'ai été élue présidente de ce comité provisoire. On dut faire deux tours de scrutin. Je l'emportai par une seule voix. Sur ce comité provisoire siégeaient : Jacqueline Dugas, Agathe Génois, Paule Tourigny, Jacques Renaud et Michel Pirro.

Il nous fallait voir à l'organisation conséquente d'une première expérience du Salon du livre de Montréal. Événement qui, lui aussi, s'était imposé à nous lorsque les administrateurs du Salon du livre nous avaient offert un kiosque à prix modique, moyennant l'acceptation d'auteurs-éditeurs qui seraient acheminés à notre kiosque par l'administration du Salon.

Ceci se passait quelques mois avant les élections de 1982. Le Salon du livre devint donc un banc d'essai pour la participation, un lieu favorisant le coude-à-coude, mais aussi un événement moteur sur lequel nous comptions pour déclencher la solidarité autour de nos projets.

Quand arriva l'assemblée générale, plusieurs promesses s'étaient concrétisées. Je pense par exemple à l'émission

«*Écriture d'ici*» qui faisait déjà partie de la programmation du canal 9; aux récitals de poésie dont le premier événement s'annonçait pour les semaines à venir; à la distribution dont la réorganisation permettait l'implantation du RAEA dans une quinzaine de librairies. Nous avons même renfloué nos caisses par une campagne éclair de financement. De surcroît, nous annonçons la publication d'un numéro spécial du bulletin *L'Iris*, sur papier de luxe, voué exclusivement aux poètes du RAEA.

Lors de cette assemblée générale du 30 octobre 1982, tous les membres du comité provisoire et moi-même furent réélus par acclamation. On avait ajouté un siège au conseil d'administration en vue de faire représenter les auteurs-éditeurs hors de la région métropolitaine. Un auteur-éditeur du Québec fut élu mais il se désista rapidement à cause de la distance. Le siège restera vacant jusqu'à la dissolution du collectif.

Ce fut le début d'une longue marche prenant racine dans le désir profond de faire valoir l'auteur-éditeur et l'auto-édition. Comme à l'époque du comité provisoire, et pendant toute la première année, nous nous sommes réunis chaque semaine.

Il nous fallut également nous occuper des livres entreposés aux Messageries littéraires et ce fut pour constater que les livres reposaient dans les entrepôts, que jamais ils n'avaient été distribués. La direction semblait gênée par ce qui se révélait et nous offrait de faire le nécessaire. Nous avons refusé.

Penchés sur l'élaboration de règlements, nous tentions de définir nos statuts dans la perspective d'un rôle efficace de distributeur et d'auteurs-éditeurs.

Le point sensible de la mise sur pied de l'infrastructure était de faire fonctionner tous les rouages qu'imposait le développement alors que nous étions sans revenu, ou presque.

Le mot «participation» suscitait de terribles discussions. Il était impossible de faire l'unanimité. Certains membres du conseil d'administration étaient pour la liberté d'engagement des auteurs, d'autres pour une participation obligatoire. Le tiraillement interne et la peur d'éloigner les membres dissidents nous obligeaient à ménager la chèvre et le chou. Nous créâmes néanmoins un incitatif en diminuant la cotisation des auteurs participants. Force nous fut de constater que la participation restait celle d'un noyau, toujours le même, et dont nous pouvions prévoir l'essoufflement à plus ou moins long terme.

La grande vulnérabilité, celle vécue depuis la fondation du regroupement, perdurait à travers l'impossibilité de se doter d'un comité de sélection des titres efficace. On en revenait

toujours à cette peur d'éloigner l'auteur-éditeur. Et de fait, nous en avons perdu quelques-uns lors de brèves tentatives, car sitôt qu'entraît en fonction ledit comité, l'idéologie d'ouverture se heurtait à la grille marketing, celle qui touche de près le «contenant» c'est-à-dire l'aspect extérieur du livre. Étaient aussitôt mis de côté les livres édités sans ce souci de la présentation. Plus encore évidemment les textes transcrits sur des feuilles brochées. L'auteur acceptait toujours fort mal une telle décision et se retirait définitivement. Il en fut ainsi d'une jeune poétesse acceptée à l'UNEQ comme étant l'auteur d'un premier livre mais dont la brochure d'une vingtaine de pages fut refusée par le RAEA. À l'Union des écrivains, on n'avait pas à se préoccuper de distribuer l'ouvrage!

Nous reprenions les discussions autour de la pertinence ou non d'accepter toutes les catégories de publications. Et devant l'impossibilité d'arriver à une décision qui fasse l'unanimité, nous revenions à la case de départ, à savoir au laisser-faire. Le blâme était alors porté par le libraire.

Parmi les projets importants, nous considérons primordial de travailler l'image de l'auteur-éditeur chez les libraires. Et notre crédibilité y gagne beaucoup comme distributeur.

Le secrétariat, le transport de matériel pour les événements publics (récitals, festivals, salons, émissions de télévision) et la distribution exigeaient beaucoup de disponibilité. Mis à part le secrétariat dont les ressources humaines nous venaient quelquefois d'organismes offrant des stagiaires, tout était accompli soit par les auteurs soit par les membres ressources. Et quand il n'y avait pas de stagiaire, la secrétaire du conseil d'administration ou moi-même faisons le travail.

Au début de 1983, j'ai demandé à un expert comptable de faire une étude de nos livres en vue d'orienter autant le secrétaire-trésorier que le conseil d'administration. À partir de ce moment-là, tous les déplacements de livres (prêts-dons-promotions-ventes-consignations) se firent par un système de factures numérotées, allégeant ainsi de beaucoup l'inventaire. La ventilation du système comptable permettait aussi de faire des études comparatives mensuelles et/ou annuelles, ou, d'un événement à l'autre, de nous donner une lecture des bénéfiques. Déjà nous savions que la distribution de 1983 avait dépassé de 70% celle de l'année précédente, lecture comparative qui donnait des ventes de 5 030,39 \$ contre 1 556,13\$ en 1982.

La plus difficile des tâches restait la desserte des librairies. Le conseil d'administration avait bien nommé un responsable, mais la deuxième année nous confrontait, comme distributeur,

à un défaut de roulement face aux nouveautés. Ce qui commençait à créer des tiraillements.

Nous avons aussi à développer l'animation, c'est pour-quoi nous avons travaillé à l'obtention de cachets pour les auteur(e)s invité(e)s aux récitals de poésie. Le Conseil des Arts le versait sitôt l'auteur publié chez un éditeur reconnu. Souhaitant uniformiser tout cela, et voyant que les auteurs étaient aussi membres de l'UNEQ, nous nous sommes adressés à l'administration de l'UNEQ afin que les auteurs soient payés. Il devint clair que l'Union des écrivains couillonnait ceux et celles venant de l'auto-édition.

En ce même automne 1983, je tentai une démarche tant auprès de l'Union des écrivains qu'à la Société des écrivains. C'était en vue de faire partie du colloque intitulé «*Ruptures et continuités*» et ainsi impliquer le RAEA comme organisme culturel à l'intérieur d'un événement où nous nous sentions concernés. Autant par Jean-Guy Pilon, président de la Société des écrivains que par Jean-Pierre Guay, alors président de l'Union des écrivains, cette demande fut refusée. Le secrétaire-général, Michel Gay, fut chargé de m'instruire de l'irrecevabilité de la requête.

À la mesure même où se développait le RAEA, se détérioraient nos relations avec l'administration de l'UNEQ. Les problèmes s'amplifièrent graduellement pour cesser tout à fait avec l'arrivée de la présidente Michèle Lalonde, laquelle exerça son rôle d'administratrice par une écoute intelligente, manifestant une ouverture réelle. C'est d'ailleurs avec son arrivée que prirent fin certaines audaces des fonctionnaires d'alors, Gay et Collette. Il n'y a qu'à lire le *Journal* de Jean-Pierre Guay pour constater que, sous le règne de ce président, les deux secrétaires-généraux auront eu toute latitude, ceux-ci partageant avec l'ex-président un même mépris pour l'auto-édition. D'ailleurs Michel Gay donna une opinion sévère concernant les auteurs-éditeurs et le regroupement dans un long interview publié dans *Livres d'ici* en avril 1984. Sans apporter de nuances, il disait que le regroupement véhiculait «du pire et du moins pire», alléguant que l'autoédition s'avérait un goulag.

Par Jean-Pierre Guay, je suis identifiée à une inconditionnelle de Michèle Lalonde ou l'inverse (sic). Je suis sincère en lui répondant que je ne suis inconditionnelle ni de Michèle Lalonde ni de qui que ce soit, ni même inconditionnelle du RAEA et de l'auto-édition. Je me réclame par contre une inconditionnelle de la liberté de pensée.

J'ai pourtant trouvé dans ce journal certains aveux qui démystifient la mince ligne de démarcation séparant l'auteur-éditeur de celui d'auteur «édité». Ceci, toute proportion gardée, puisque le tirage de certains auteur(e)s est fait pour leur assurer un traitement quasi princier. Mais pour les autres, que de similitudes entre l'auteur-éditeur et l'auteur édité. Je fais référence aux propos de Jean-Pierre Guay disant avoir transporté quelques caisses de son *Journal* jusqu'au *Salon du livre* de Chicoutimi pour aider à la vente. Je fais référence au fait que l'auteur mentionne avoir dû se chercher une place pour finalement trouver un kiosque ouvert à divers commettants de l'édition. Après plusieurs jours, il quittait l'exposition avec ses caisses sous le bras, toujours aussi pleines, puisqu'il n'avait vendu qu'un seul bouquin. Je fais référence à ces auteurs que Jean-Pierre Guay accuse de faire du compte-d'auteur parce qu'ils retournent tous leurs droits à l'éditeur dans le but d'être réédités. Tant et tant d'exemples pourraient être donnés... mais là n'est pas le but du présent article.

Revenons au déroulement des événements de 1983 où les dissensions internes ne manquaient pas. Quatre mois à peine après les élections, j'avais dû demander à Jacqueline Dugas de se retirer du conseil comme vice-présidente. Elle fut remplacée par Ghislaine Pesant. Même si l'évincée m'avait été d'un précieux support tout au long de l'année 1982, son départ était nécessaire à la suite d'une réunion où elle et Jacques Renaud s'étaient résolument affrontés. D'où la nécessité d'accepter ensuite une démission que tous souhaitaient.

Mais les divisions continuèrent et Jacques Renaud nous quitta aussi quelques mois plus tard en m'adressant une lettre de blâme. Il était contre ma position face à un auteur qui avait volé des livres à l'entrepôt du RAEA peu avant les élections de 1982 et de qui j'exigeais la remise intégrale des bouquins, sinon l'argent couvrant les frais de détails de ces livres pour être réadmis membre du RAEA.

Jacques était également contre certaines autres positions du conseil d'administration. À l'été 1983, j'ai pensé que j'allais me retirer. J'en parlai avec Henri Tranquille. Je me donnai l'été pour y réfléchir. Quand je revins de vacances, j'avais opté pour la reprise du collier en vue de terminer ce que j'avais commencé.

Tout au long de ces deux années, nous avons tenté sans succès d'élargir le réseau de distribution en province. Toutefois, l'entente avec le Diffuseur *Radisson* en 1984 dura jusqu'à notre dissolution, mais ce n'était guère rentable. Évidemment, la poésie peut-elle être rentable!

Le désir d'avoir notre librairie revenait souvent dans les discussions. Pourtant, sitôt que nous tentions des démarches pour concrétiser le projet, l'instabilité des finances nous ramenait à notre très faible marge de manoeuvres.

Quand vint le printemps 1984, loin de moi l'idée de demeurer en poste. Je considérais avoir accompli mon mandat, et plus encore. Il y avait aussi cette curiosité de savoir si l'organisme était capable de se donner de nouveaux défis sans moi.

Désireuse de faire en sorte que la succession favorise le développement, je préparai l'assemblée générale en tentant à la fois d'assurer la succession et de désamorcer l'intention d'un membre ressource (et qui n'était pas auteur-éditeur comme le stipulaient les règlements) de briguer la présidence. Je voyais mal l'avenir du Regroupement sous la direction d'un individu peu inventif et sans leadership. Je suggérai à Marcel Rivard, déjà membre du conseil d'administration, de présenter sa candidature. Il n'était pas du tout attiré par le poste, dont il connaissait fort bien les exigences, mais il se présenta pour empêcher que l'entreprise régresse et surtout parce que l'avenir du RAEA lui tenait à coeur.

J'avais travaillé pendant deux ans avec une équipe dévouée qui, dans les premiers mois, se fractionna à cause de dissensions. Fort heureusement, l'arrivée des Marcel Rivard, Chantal Hébert et Ghislaine Pesant vint définitivement stabiliser ce conseil.

Je laissais la structure bien organisée, en dépit de sa vulnérabilité sur le plan économique. De plus, une porte s'ouvrait sur l'avenir de la revue littéraire puisque le comité provisoire s'affairait déjà à dresser l'ensemble des éléments devant composer la charte de cette revue.

Marcel Rivard devint donc le troisième président. Je me suis résolument tenue à distance pendant huit mois pour finalement constater une persévérance autour des objectifs par un même noyau de militants et bénévoles. Entre-temps, le nouveau président avait obtenu des capitaux par le biais des Travaux communautaires, nouveau programme du ministère des Affaires culturelles. Le bénévolat s'en voyait diminué d'autant, la distribution, la messagerie, le secrétariat relevant enfin des fonctions d'un personnel rémunéré.

La charte de la revue *La Bascule* était acquise. De par la recommandation de Marcel Rivard, la revue devint une structure autonome. Michel Adam demeurait le président du comité

provisoire nommé lorsque j'étais encore administratrice du RAEA. C'est lui qui, cependant, m'invita à lui succéder lors de l'élection d'un conseil d'administration. J'hésitai quelque peu, puis décidai de poser ma candidature.

La revue était autonome financièrement, soit, mais par sa charte et les règlements, elle demeurait un organisme rattaché moralement au RAEA. Ainsi, pour faire partie du conseil d'administration, fallait-il être auteur-éditeur et membre du RAEA.

Tout comme le RAEA, *La Bascule* vécut certains affrontements. Jamais cependant ceux-ci ne vinrent ébranler les structures, ni causer d'animosité entre les parties. Je pense par exemple à l'éloignement de Michel Adam qui, à cause de la politique éditoriale, décida de quitter le conseil. Ce dernier ne croyait pas important de mettre l'accent sur l'auto-édition, alléguant que la création n'a pas besoin d'étiquette ni de se «ghettoïser». Il était donc contre cette proposition voulant que les textes de la rubrique «Création» viennent exclusivement de l'auto-édition, prônant de son côté l'ouverture à toutes les écritures, d'où qu'elles proviennent.

Une année plus tard, cette même politique éditoriale vint à nouveau obliger au requestionnement provoqué cette fois par le rédacteur en chef Pierre Lacasse. À son tour, il ramenait la politique d'ouverture à toutes les écritures. Encore une fois la majorité du conseil se prononça pour le maintien de la politique éditoriale, favorisant ainsi l'idéologie de l'auto-édition.

Michel Pirro était alors le nouveau président en titre du RAEA. De ce fait, il siégeait au conseil d'administration de la revue *La Bascule* comme membre ex-officio. Il avait un grand sens des affaires en même temps qu'une vision globale qui lui faisait concevoir le RAEA comme distributeur et comme organisme à l'intérieur d'institutions culturelles. Il avait fait du marketing et de la promotion son cheval de bataille. Ainsi avait-il fait imprimer un nouveau catalogue des ouvrages distribués par le RAEA, de même que des signets, que Bibliorama avait par la suite diffusé à l'échelle du Canada.

En juin 1986, Michel Pirro convoquait les membres du RAEA à un congrès d'orientation. Et dans son exposé, il amena pour la première fois l'hypothèse d'une fermeture, à moins de changements majeurs. Nous étions devant un nouveau virage. De l'avis du président en place, le RAEA avait touché aux limites de son expansion. Et il s'expliquait en ces termes : «Devons-nous considérer le RAEA comme un organisme venant en aide à ceux et celles pour qui l'auto-édition est une phase temporaire, une étape vers une reconnaissance

plus officielle? ou devons-nous envisager l'auto-édition comme une fin en soi et travailler dans ce sens, quitte à devoir souffrir de nombreuses désillusions? (...) Pouvons-nous motiver assez de participants avec une devise qui serait : Survivre mais sans évoluer.»

Les désillusions dont il parlait touchaient le manque de militants, la restructuration nécessaire, le refus des libraires devant un produit qui se renouvelait peu, le silence des institutions culturelles et des médias, la nullité de la promotion nationale effectuée par Bibliorama.

Une discussion libre s'engagea entre les membres. Des questions furent soulevées relatives à notre distribution en librairies. Certains voyaient un atout dans la desserte d'une seule librairie où seraient concentrés tous les ouvrages de l'auto-édition. À ce lieu de distribution pourrait s'allier une publicité conséquente, qui orienterait le public. Moins de difficultés pour la desserte peut-être mais... nous tournions toujours en rond autour de la problématique «acceptation des livres et participation des auteurs-éditeurs». Et puis les militants véritables étaient trop désillusionnés pour répondre aux quelques voix qui défendaient une autre option, celle de la coopérative.

Peu après le congrès d'orientation, Michel Pirro présenta quand même une demande de fonds auprès du Conseil des Arts dans le but de se donner une dernière chance de développer les structures du RAEA en se donnant les moyens d'une permanence. Il fit de même auprès du ministère des Affaires culturelles. Dans l'un et l'autre cas, les démarches se soldèrent par un échec.

À la revue *La Bascule*, nous ne vivions pas ce manque de participation mais notre réflexion restait liée à l'auto-édition. La fin du RAEA signifiait la fin de nos objectifs, ceux de l'auto-édition. Vouloir demeurer en selle obligeait un changement de cap ou l'abandon du RAEA. Nous avons choisi de rester cohérents avec les positions prises tout au long du parcours.

Le dernier numéro de *La Bascule* fut consacré exclusivement à cette fermeture et l'article intitulé «*La création et l'auto-gestion peuvent-elles faire bon ménage?*» vint faire l'historique du parcours, en même temps que signaler des hypothèses relatives aux défis et ruptures que commandait cette fermeture.

En prévision de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la revue *La Bascule* prépara une résolution qui se lisait comme suit :

Attendu que *La Bascule* a depuis toujours été liée au développement du RAEA;

Attendu que le but premier de la revue a toujours été de promouvoir l'auto-édition et les objectifs du RAEA;

Attendu que le RAEA se déclare incapable de poursuivre ses objectifs, le conseil d'administration propose que la revue littéraire en vienne à une dissolution immédiate.

L'assemblée générale se tint en février 1987 et regroupa les membres des deux structures. Les auteurs-éditeurs et membres ressources avaient déjà idée de l'enjeu de la rencontre par la publication d'un document distribué depuis plusieurs semaines. Michel Pirro prit la parole pour exposer à nouveau les grandes lignes de l'impasse. On procéda ensuite à la lecture des propositions de sabordement.

Il était évident que plus personne n'avait de solution à proposer et aucun membre présent n'a tenté de s'objecter ou d'ouvrir le débat sur d'autres possibles. Les seules questions qui fusèrent eurent trait aux redevances dues aux auteurs. Les administrateurs en place se déclarèrent soucieux de faire les remises dans un temps relativement court. L'assemblée fut également informée que les dossiers du RAEA feraient partie du fonds de la Bibliothèque nationale.

Tant pour *La Bascule* que pour le RAEA, les résolutions furent adoptées à l'unanimité.

Cette dissolution eut lieu sept ans après la fondation d'un regroupement d'auteurs-éditeurs qu'on aurait crû sans histoire.

LES MILIEUX LITTÉRAIRES ET MÉDIATIQUES

En 1981, sous la plume de Réginald Martel, s'est publié un premier article à la fois éclairant pour le public et valorisant pour les auteurs-éditeurs. Je citerai seulement l'extrait spécifiquement rattaché au RAEA du long article intitulé : «Les activités du troisième Festival du livre».

La dernière soirée sera consacrée au lancement collectif de membres du RAEA : *Clair-obscur*, de Jeanne Gagnon, aux éditions Émile-Nelligan ; *Oeil de guerre*, de Sylvain Campeau, aux éditions du RAEA ; *l'Anti-Durham*, de Paule Tourigny, aux éditions du RAEA

également; et le *Manifeste des éditions à Maison*, d'Agathe Génois.

Depuis sa création en mai 1980, le RAEA a établi un secrétariat permanent et un petit réseau de distribution en librairie. Cet organisme veut être un lieu de rencontres pour auteurs et petits éditeurs, en même temps que source d'information. Ceux qui sont intéressés à participer à l'événement du livre à compte d'auteur peuvent s'adresser à Sylvain Campeau ou à Agathe Génois.

C'est ainsi qu'entre 1981 et 1984 Réginald Martel du journal *La Presse* venait régulièrement donner les comptes rendus d'activités nous amenant nécessairement un public. Le silence de *La Presse* fut très ressenti.

En dépit de ce qu'a dit Jean-Pierre Guay dans son *Journal* (tome III), je n'ai jamais considéré Réginald Martel comme un ennemi, ni envers moi ni envers le RAEA. Je savais, nous savions, qu'il faisait partie d'un groupuscule ayant prise sur les milieux médiatiques et qu'il répondait à une consigne.

Par contre, au journal *Le Devoir*, nos communiqués furent publiés très irrégulièrement au début, et plus du tout à un certain moment. Jean Royer, c'est connu, méprise l'auteur-éditeur. Il eut, un jour, l'audace de se proclamer comme un homme «ouvert à toutes les tendances» (*Le Monde*, juin 1984). Et il réitéra dans un article intitulé «*D'abord des hommes de lettres*» publié cette fois en juin 1985 dans *Le Devoir*. Comme bien d'autres, nous aurions pu faire la preuve de la fausseté de telles assertions.

Lorsque fut annoncée la dissolution, c'est pourtant Jean Royer qui voulut philosopher sur le passé du RAEA. Tout en faisant part des raisons que nous avions publiées, il y alla d'un certain scepticisme par rapport au poids que nous voulions faire porter aux médias.

Nous aurions souhaité plus de sympathie des milieux littéraires, à tout le moins une réflexion critique en dehors de chapelles. Cela n'a pas été possible. Les affrontements et l'ostracisme vécus furent de l'ordre de cette lutte de classes dont je fais état au début de mon texte.

